

Quand faut-il semer les faînes?

Autor(en): **Schmid, J. A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **21 (1870)**

Heft 10

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand faut-il semer les fâines ?

Dans le Journal suisse d'économie forestière (Nr. I, 1870), M. U. Meister s'exprime comme suit sur la question qui sert de titre à cet article : « On peut être d'avis différents sur la question de savoir s'il faut semer en automne ou au printemps. Nous « donnons la préférence au semis d'automne dans les endroits « où l'on n'a pas trop à craindre les souris, et nous recom- « mandons de semer à la volée plutôt qu'en ligne, pour que « cet ennemi des pépinières ne puisse pas faire autant de mal. « Il y a toujours un certain danger à vouloir garder les se- « mences dans des fosses ou dans des caisses ; en faisant ainsi « on favorise parfois les attaques de l'animal dont on voulait « se préserver. »

Quoique nos expériences nous aient amené à d'autres résultats notre intention n'est point d'entrer en campagne contre l'opinion de M. Meister. Nous ne voulons que faire connaître nos vues pour l'édification du lecteur. Il est incontestable que les souris causent du dommage à tous les semis d'automne et plus particulièrement aux semis en ligne ; de plus les semences mises en terre dans cette saison poussent de trop bonne heure au printemps, et souffrent des gelées. Les oiseaux ne les épargnent pas non plus pendant l'hiver ; toutefois on peut les préserver de leurs attaques en les couvrant de rameaux de sapin ou de mousse, ce qui a aussi l'avantage d'empêcher une germination prématurée. Si l'on veut se défendre des souris, il faut faire aux semis des visites journalières ; au besoin avec une trappe à 3 trous, qui coûte environ 30 c., et dans laquelle on met un morceau de lard, on obtient de meilleurs résultats qu'avec le poison ordinaire, qui coûte 2 fr. Les souris laissent ordinairement de côté cette préparation, qui a l'odeur du phosphore. Il n'est pas encore bien sûr qu'un lit de feuilles de noyer puisse préserver un semis d'automne de tous les dangers auxquels il est exposé. Quant au mode de procéder aux semis nous préférons les faire en ligne, non seulement parce qu'ils offrent un coup d'œil plus agréable, mais parce qu'il est plus facile de nettoyer et de soigner les jeunes brins. Comme nous venons de le dire, les semis d'automne sont exposés à beaucoup de dangers, et la germination s'y fait d'une manière prématurée ; en outre à cause des souris on

ne peut les opérer qu'à la volée; ces inconvénients nous décident à préférer les semis de printemps lesquels étant moins longtemps exposés aux souris, peuvent être disposés en lignes. Il est probable que M. Meister se convertirait aisément à cette manière de voir, s'il ne regardait pas la conservation des semences pendant l'hiver comme quelque chose de fort chanceux.

Autrefois en effet, on ne parvenait à hiverner les fâines qu'avec beaucoup de peine et quelquefois les résultats laissaient beaucoup à désirer. Je ne rappellerai pas les différents procédés employés; je me bornerai à donner une recette aussi simple que sûre. Il suffit pour atteindre le but de prendre une caisse ou un tonneau à sel dans lequel les souris ne pénétreront pas volontiers; on met au fond une couche de sable d'un pouce, puis un lit de fâines de deux à trois pouces, qu'on recouvre de sable pour continuer ainsi jusqu'à ce que la caisse ou le tonneau soit plein; on a soin de finir par un lit de sable, et l'on abrite la caisse sous un hangar.

Pour ne pas avoir au printemps trop de pierres à transporter avec les fâines, il faut passer le sable en automne à travers un crible suffisamment fin. Quand on veut employer les fâines, on prend un crible un peu plus grossier pour les séparer du sable. Si l'on n'attend pas plus tard que la fin d'avril, cette manipulation ne présente certainement aucun danger pour la force germinatrice.

Telles sont nos vues sur ce point qui se rapporte à une essence aussi digne de nos soins que toute autre. Nous désirons que les propriétaires de forêts privées, qui ne sont pas toujours à portée de recourir aux conseils d'un homme de l'art, tirent quelque utilité de ces lignes.

J. A. Schmid à Herznach.

Les Reutberge de la Forêt-Noire.

(Extrait de la Gazette badoise des campagnes.)

M. le conseiller d'Etat Vogelmann, président du comité de la société d'agriculture, a fait paraître sous ce titre un ouvrage qu'il a dédié aux agriculteurs de la Forêt-Noire (G. Braun, Carlsruhe); en raison de l'importance du sujet et du soin avec lequel l'auteur l'a traité, ce livre mérite un examen détaillé. On désigne